

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Déclaration liminaire sujet NCEE pour le CTR du 6 novembre 2012

Depuis plus de trente ans, nous nous battons pour obtenir un statut pour les enquêtrices et enquêteurs de l'Insee à la hauteur de leur grande compétence professionnelle et de leur apport précieux à la statistique publique. Nous sommes heureux que l'Insee s'apprête aujourd'hui, en lien avec le ministère, à finaliser cette amélioration.

Nous voudrions néanmoins rappeler que la Direction de l'Insee a longtemps été sourde à nos revendications, et nous aurions souhaité que les mobilisations des enquêtrices et enquêteurs au fil de ces années conduisent à ces améliorations avant que les règlements européens n'y obligent l'Insee.

Cela a été long, douloureux, y compris dans les trois dernières années où la volonté politique annoncée d'amélioration du statut était très régulièrement remise en cause dans les faits, et par les retards accumulés.

Ce délai a conduit à laisser sur la route des enquêtrices et enquêteurs qui ont eu un accident du travail ou sont tombés malades, et que l'absence de statut au sein de l'Insee a lâché dans la nature sans droits décents par rapport à la norme sociale existante dans notre pays.

Alors que nous allons acter aujourd'hui le lancement du projet, un dernier retour sur le passé : nous voulons souligner l'apport constant et durable des délégué-e-s enquêtrices et enquêteurs aux négociations sur les NCEE, sans qui nous n'aurions pu aboutir à un tel projet. Rappelons que jusqu'à fin 2011 les enquêtrices et enquêteurs qui passaient 2 jours sur Paris et préparaient les réunions en amont n'étaient rémunérés qu'à la hauteur d'une demi-journée de travail.

Nous tenons aussi à saluer le travail énorme réalisé par de très nombreux agents et responsables des multiples unités impactées par les NCEE. Pour nombre d'entre eux, les tâches à réaliser dans les mois à venir sont aussi considérables que celles qu'ils ont déjà accompli.

De manière plus générale nous souhaitons toujours que ce projet soit mené à bien dans les meilleures conditions possibles. Cela implique pour nous plusieurs choses :

- ✓ la nécessaire intégration des enquêtrices et enquêteurs au sein de l'Insee, à égalité de respect des autres agents de l'Institut. Cela passe aussi par des rémunérations correctes, et non pas comme aujourd'hui très largement inférieures au minimum pratiqué au sein de l'Insee.
- ✓ Un programme d'enquêtes (ménages et prix) qui continue de prendre en compte les besoins de la société ainsi que de la totalité de la population, et qui fournisse des statistiques sociales de qualité. Cela veut dire aussi un travail de fond de la direction pour que tous les agents travaillant sur ce sujet gardent des postes valorisants et intéressants.
- ✓ Il reste beaucoup à faire pour ce travail très atypique comportant des risques spécifiques : nous souhaitons que la volonté du ministère d'apporter un soutien envers les agents en contact avec le public, trouve son application à l'Insee.

Pour en venir plus précisément au CT d'aujourd'hui :

Nous déplorons de ne pas avoir de **texte synthétique** sur le projet, comme il est habituellement le cas dans ce type d'instance.

La référence au rapport Maiol Dem ne nous semble pas remplir cet office, d'une part parce qu'il ne prend pas en compte le côté administratif du projet, ni le sujet des prix. De plus ce projet n'a pas changé d'un iota alors que nous avons soulevé son inadéquation avec la préoccupation immédiate des personnels : comment passer à un nouveau statut, dans quels délais et avec quels moyens.

Rappelons à ce sujet notre volonté de voir traiter plus largement et ensemble toute la chaîne des enquêtes ménage, comme celle des prix : des unités concernées de la DG aux unités en DR et aux enquêteurs, ainsi que

des informaticiens aux agents chargés de la gestion des personnels, sans oublier les études et la diffusion associée à ces travaux.

Nous n'avons pas non plus de **recueil de notes de référence** (ou vadémécum) qui permettrait dès la sortie de ce CT que tous les agents ayant à voir avec ce projet aient une connaissance complète des règles à mettre en œuvre.

En conséquence notre première demande pour ce CT sera un **relevé de décision très rapide** car il devra être prêt pour la première RAE le jeudi 8 novembre. Dans un souci de formalisation de vos décisions nous demanderons un vote sur la circulaire et les notes d'application que vous nous avez envoyées, avec, nous l'espérons, les améliorations que nous proposerons.

Nous aurons besoin dès aujourd'hui d'avoir des réponses à nos questions, réponses que nous n'avons toujours pas obtenues et qui vont pourtant être absolument indispensables pour les agents concernés (enquêteuses et enquêteurs, agents et chefs de Dem, Prix, RP, SAR, etc) , lors de la signature des contrats et l'établissement des programmes de travail.

Nous vous avons fait parvenir ces questions la semaine dernière et y reviendrons dans le cours de la discussion.

Nous souhaitons que ce CTR soit à la hauteur de cette histoire différente que nous écrivons ensemble pour de meilleures conditions d'emploi des enquêteuses et enquêteurs et une statistique sociale renforcée et dynamique.